



Offre Banque Populaire Atlantique
aux créateurs-repreneurs accompagnés par le dispositif
spécifique
« Créer, accompagner la jeune entreprise »

- Mise en place d'une offre de financement privilégiée dont les caractéristiques sont les suivantes :

(sous réserve de présentation d'un dossier complet et du dispositif d'identification dans le dispositif d'accompagnement de l'Ordre des Experts Comptables de Bretagne) :

- montant maximum : 30 000 €
- taux : 2,20 %*
- durée : maximum 7 ans
- garantie : SOCAMA Atlantique obligatoire à 100 % sur tous les dossiers artisans et commerçants éligibles (autres garanties possibles en fonction de la nature du dossier présenté)
- pas de frais de dossier

** Taux en vigueur au 1^{er} juillet 2010 pouvant être revu à tout moment fonction des conditions du marché.*

- Offre « Bienvenue » :

La Banque Populaire Atlantique offre 3 mois pour la souscription :

- d'une convention de relation professionnelle Fréquence Pro
- d'un abonnement au Terminal de Paiement Electronique

- Financement du besoin court terme comprenant :

- la garantie du poste client contre le risque d'insolvabilité
- la gestion du poste client (suivi et recouvrement des créances confiées)
- le financement sous 48 heures des créances confiées à hauteur de 85 % du montant TTC.

Prix forfaitaire de base à partir de 250 € par mois